

**MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES**

**REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union-Discipline-Travail**

-----  
**DIRECTION GENERALE DU TRESOR  
ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE**

-----  
**DIRECTION DES ASSURANCES**  
-----

**33<sup>ème</sup> Assemblée Générale annuelle de la Fédération des sociétés d'Assurances de droit  
National Africaines (FANAF)**

**(Yamoussoukro-Côte d'Ivoire du 08 au 13 février 2009)**

<p><b>DISCOURS D'OUVERTURE DE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE</b></p>
--

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants du corps diplomatique ;

Messieurs les Membres du Gouvernement ;

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, Ministre de tutelle du secteur des assurances ;

Monsieur le Président de la Fédération des sociétés d'Assurance de droit National Africaines (FANAF) ;

Mesdames et Messieurs les Officiers Supérieurs, Officiers Généraux ;

Monsieur le Préfet de Région ;

Monsieur le Gouverneur du District ;

Monsieur le Maire de la Commune ;

Messieurs les Chefs traditionnels ;

Monsieur le Président de l'Association des Sociétés d'Assurances de Côte d'Ivoire (ASA-CI),  
Président du Comité d'organisation ;

Honorables invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Je suis heureux de m'associer à cette importante cérémonie destinée à faire le bilan des activités de la FANAF et à insuffler un dynamisme nouveau au secteur des assurances en Afrique.

Aussi, voudrais-je saluer la présence de nos illustres invités venus des pays frères et amis. Bienvenue en Côte d'Ivoire, « Akwaba », comme on le dit chez nous.

Je voudrais également saluer la présence de tous ceux qui ont accepté de se rendre dans cette salle de la Fondation Félix Houphouët BOIGNY pour contribuer à leur manière à la réussite des présentes assises.

Monsieur le Président de la FANAF,

Monsieur le Président de l'ASA-CI,

Permettez-moi de vous remercier très sincèrement d'avoir choisi notre capitale politique pour abriter cette importante réunion.

Je suis très sensible aux propos aimables que vous avez bien voulu, chacun à son tour, prononcer à l'endroit des autorités ivoiriennes. Ceci témoigne de l'intérêt que le Gouvernement a toujours accordé au développement du secteur financier en général et celui des assurances en particulier.

Je saisis l'opportunité qui m'est offerte en cet instant pour vous adresser mes vives félicitations pour les actions novatrices que vous avez entreprises au sein de l'ASA-CI et de la FANAF.

A travers vos interventions, j'ai noté avec satisfaction que Yamoussoukro est la ville qui a vu naître votre association (en 1976). Elle a également servi de cadre de réflexions qui ont abouti plus tard à la signature, le 10 juillet 1992, du traité instituant une organisation intégrée de l'industrie des Assurances dans les Etats Africains dénommé traité CIMA auquel est annexé le code des assurances qui régit le secteur des assurances dans quatorze (14) Etats africains.

J'ai noté également, à travers vos propos, que les sociétés d'assurances membres de la FANAF jouent un rôle important dans le développement économique et social de nos Etats, eu égard aux performances que vous venez d'évoquer à savoir le niveau du chiffre d'affaires, le nombre d'employés travaillant dans le secteur des assurances et surtout les placements effectués en contre partie de vos engagements réglementés.

Cependant, qu'il me soit permis de faire remarquer que d'autres défis méritent d'être relevés afin de permettre au secteur des assurances de jouer pleinement le rôle qui lui est dévolu.

on peut citer par exemple la faiblesse du taux de pénétration de l'assurance en Afrique (4,31% en 2007), la part insignifiante des émissions de primes de l'Afrique dans les émissions de primes au niveau mondial (1,31% en 2007) et la lenteur constatée souvent dans le règlement des sinistres.

Monsieur le Président de la FANAF,

Je suis persuadé que les présentes assises vous permettront de faire le bilan de vos activités au cours de l'exercice écoulé et d'envisager l'avenir avec beaucoup plus de sérénité.

Le thème que vous avez choisi à savoir **“la contribution de l'assurance à l'émergence des pays africains”** revêt à mes yeux une importance capitale.

Comme vous l'avez bien souligné, la crise financière aura pour conséquence de diminuer la part des ressources des pays développés à affecter à nos Etats pour leur développement économique et social.

Il est donc important de réfléchir sur les mécanismes permettant de mobiliser l'épargne intérieure nécessaire au développement de nos économies.

C'est à ce niveau que le secteur des assurances doit intervenir pour collecter une part non négligeable de l'épargne nationale.

Je fonde l'espoir que les différents exposés qui seront faits par d'éminents spécialistes vous permettront d'aboutir à des résolutions et recommandations nécessaires pour relever tous les défis qui se présenteront à vous.

J'attends avec beaucoup d'intérêt les conclusions qui sanctionneront les travaux de ces assises.

C'est sur ces mots d'espoir que je déclare ouverts les travaux de la 33<sup>ème</sup> Assemblée Générale de la FANAF.

vive la coopération interafricaine,

Je vous remercie.